

# Dispositif compétences clés : Formation des accompagnants : repérer les besoins en compétences clés des agents

## Contexte

---

L'ANFH Aquitaine s'engage dans un projet régional d'accès aux compétences clés en situation professionnelle et de lutte contre l'illettrisme.

Rendre compte d'un incident, comprendre et appliquer les consignes, rédiger un message à l'attention d'un collègue, appliquer les chartes des résidents/patients en vigueur... Les agents de la Fonction Publique Hospitalière doivent être en mesure de communiquer à l'oral et à l'écrit, de s'adapter aux changements, de comprendre leur environnement professionnel. Plusieurs études ont démontré que certaines personnes en situation d'emploi ne maîtrisent pas les compétences clés nécessaires à leur vie professionnelle. L'acquisition du socle de connaissances et de compétences fondamentales est considérée comme une priorité du Compte Personnel de Formation (CPF). Une meilleure maîtrise des compétences clés implique l'engagement du professionnel concerné. En parallèle, il est essentiel que les établissements définissent une politique en la matière. Comment repérer ? Comment accompagner ?

## Objectifs

---

- Identifier et comprendre les compétences définies par le « socle de connaissances et de compétences professionnelles ».
- Se familiariser avec les grilles de repérage des besoins des agents et identifier les difficultés existantes en situation de travail.
- Expérimenter les grilles de repérage in situ.
- Synthétiser à travers des échanges, les connaissances et expériences acquises afin de permettre à chaque stagiaires d'optimiser sa démarche.

## Programme

---

### JOUR 1 :

- définition des 7 compétences du socle de connaissances et de compétences professionnelles ;
- sensibilisation aux difficultés rencontrées sur chacune de ses compétences en milieu hospitalier : lectures de plannings et de consignes, communication orale et écrite, règles de sécurité etc...
- Identification de l'ensemble des acteurs et de leur rôle dans la démarche de repérage.

### JOUR 2 :

- identification de l'ensemble des acteurs et de leur rôle dans la démarche de repérage ;
- découverte et analyse des grilles de repérage et de positionnement par métiers ;
- démarche d'appropriation des grilles par la réalisation de jeux de rôle reposant sur des actes professionnels réels ;
- préparation de l'expérimentation in situ (timing, agents concernés et acteurs relais, méthodes...

**Intersession** : expérimentation in situ des grilles de repérage

### JOUR 3 :

- analyse des repérages terrain effectués et identification des besoins en formation ;
- travail autour de la présentation des besoins de formation repérés aux agents concernés ;
- réalisation d'une synthèse des besoins en formation « compétences clés » au niveau de l'établissement, du service ou de l'unité.

#### Public

**DRH, responsables RH et formation, l'encadrement, ou toute personne étant amenée à repérer les agents en difficulté sur les savoirs de base: médecine du travail, représentants du personnel...**

#### Exercice

**2019**

#### Code de formation

**n/c**

#### Nature

**AFR**

#### Organisé par

**INSTEP AQUITAINE**

#### Durée

**21 heures**

#### Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

#### Date et lieu

**GROUPE 1**

**n/c**

**ANFH PESSAC**

#### Contact ANFH

**Sylvie GRACIA**

**Conseiller formation**

**[s.gracia@anfh.fr](mailto:s.gracia@anfh.fr)**

**Pascale FREZET**

**Conseiller en dispositif individuel**

**[p.frezet@anfh.fr](mailto:p.frezet@anfh.fr)**